

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

De Cherbourg à Cowes

L'entrevue de Cowes complète celle de Cherbourg. L'alliance franco-russe n'a plus à faire ses preuves.

En dehors des consécration officielles que lui apportent périodiquement les visites échangées entre le tsar et le président de la République, elle a surtout reçu celle du temps.

Non seulement elle a prouvé sa vitalité en résistant victorieusement au choc des événements, en déjouant les intrigues qui ont été nouées contre elle, mais elle a rendu aux deux États des services tels qu'elle leur est devenue indispensable.

Elle ne saurait être abandonnée par l'un ou par l'autre, sans qu'il en résultât pour tous deux et même pour l'Europe entière un trouble profond, un malaise angoissant qui ferait planer sur tous la menace d'une catastrophe.

Elle est la clef de voûte de l'équilibre européen.

Aussi était-il dans la logique des choses que l'entente cordiale entre l'Angleterre et la France vint se greffer sur l'alliance franco-russe et qu'elle suscitât à son tour une entente nouvelle entre l'Angleterre et la Russie.

C'est de ce rapprochement assez récent que l'entrevue de Cowes tire toute son importance. Déjà à Revel, Nicolas II et Edouard VII avaient décidé de suivre désormais en Orient une politique parallèle qui, non seulement éviterait les heurts entre les deux pays, mais encore établirait entre eux des relations de confiance mutuelle et d'estime réciproque, basées sur l'harmonie préalable de leurs vues et la concordance de leur tactique diplomatique.

Cette politique, loyalement appliquée de part et d'autre, n'a pas tardé à donner les résultats les plus heureux.

C'est grâce à elle que la révolution persane qui, en d'autres temps, aurait engendré des malheurs infinis et provoqué peut-être entre l'Angleterre et la Russie le fameux conflit, depuis si longtemps prévu et annoncé par les prophètes de l'avenir, s'est déroulée, au contraire, de la façon la plus pacifique sous l'influence apaisante des ministres anglais et russe qui ont joué le rôle d'arbitres entre les partis persans et ont assuré du même coup un triomphe facile aux nationales et une sortie honorable à l'ancien shah.

Les deux souverains ne peuvent donc qu'être très satisfaits de cette politique nouvelle qui est leur œuvre personnelle et qui, à la lumière des faits, apparaît aujourd'hui aux deux peuples comme étant la plus conforme à l'intérêt commun que constitue pour tous le maintien de la paix.

Toutefois, ils n'ignorent pas qu'il existe encore dans l'âme populaire de chaque pays des préventions tenaces qui tiennent à la fois à la traditionnelle rivalité qui longtemps sépara les deux peuples et à la différence des institutions politiques sous lesquelles ils vivent.

Aux yeux des Anglais libéraux et humanitaires, un abîme séparait la Grande-Bretagne, berceau du parlementarisme, de la Russie, suprême asile de l'absolutisme.

Sur cet abîme un pont a été jeté, c'est la Douma russe.

Ce fut le premier pas fait par le tsarisme dans la voie des libertés constitutionnelles, si chères au cœur de ceux qui se firent en Europe, et même au-delà, les initiateurs et les apôtres du régime parlementaire.

C'est avec intention que Nicolas II et Edouard VII ont fait allusion dans leurs toasts, dont tous les mots avaient été, suivant l'usage, pesés et calculés à l'avance, à la visite faite en Angleterre par plusieurs membres de la Douma et à l'accueil amical qu'ils y ont reçu.

L'évocation de ce souvenir a permis non seulement de rappeler la place considérable qu'occupe désormais en Russie la représentation nationale,

mais aussi de marquer le rôle utile qu'elle est appelée à jouer dans le domaine de la politique extérieure, par la contribution qu'elle est à même d'apporter au rapprochement définitif de l'Angleterre et de la Russie.

Ainsi, sans y être représentés, les députés russes ont participé aux fêtes de Cowes; ils ont servi de répondants au tsar devant l'opinion britannique; ils ont dissipé les préventions qui élevaient une sorte de barrière entre le souverain qui passait pour l'autocrate le plus absolu et le peuple qui se considère comme le vigilant gardien et le fidèle dépositaire des libertés constitutionnelles.

A Cowes deux puissants principes, deux grandes traditions se sont trouvés en présence: l'absolutisme et le parlementarisme, le droit du souverain et le droit du peuple.

C'est le premier qui a fait des concessions au second, et le seul fait que ces concessions aient été spontanément consenties par le tsar est la meilleure preuve qu'il est animé à l'égard de son peuple de l'esprit le plus libéral et le plus bienveillant et à l'égard des Anglais des dispositions les plus amicales.

Visiblement Nicolas II a cherché à faire la conquête du peuple britannique.

L'attitude qu'il a observée à Cowes, l'accueil particulièrement gracieux qu'il a fait aux représentants de la Cité de Londres et aux délégations des chambres de commerce, ont marqué d'une façon hautement significative sa ferme résolution de gagner les sympathies des divers éléments de la société anglaise.

La visite faite à Cowes prend ainsi le caractère d'une démarche amicale auprès de la nation tout entière.

Elle est destinée à sceller entre les deux peuples le rapprochement déjà effectué entre les deux souverains.

A Cherbourg l'alliance franco-russe a préparé les voies à cette nouvelle entente cordiale qui, avant peu, unira par un même circuit d'intérêts et par un même courant de sympathies Londres, Paris et Saint-Petersbourg.

Un nouveau pas a été fait vers la transformation de la Triple entente en Triple alliance.

J. C.

SOUVENIRS

Dernièrement, dans une réunion de gens de lettres, Willy voit venir à lui un confrère qui le salue et lui demande:

— Ne me reconnaissez-vous pas ? Nous avons autrefois collaboré tous deux à *La Plume*. Je suis S..., ce rédacteur qui dut se battre en duel avec vous, à propos de Poupette ?

— De Poupette ! Ah ! oui, je me souviens ! que c'est loin, ce temps-là !... C'est donc vous qui me fîtes cette terrible scène de jalousie ? Mais qu'est-ce donc qui nous empêcha de croiser le fer ?

— Ne vous rappelez-vous pas ?... Nous montions déjà en landau avec nos témoins pour nous rendre sur le terrain. Soudain vous avez crié : La dent ! — Quelle dent ! J'ai fait ! avez-vous expliqué en faisant sonner vos mâchoires ; et vous adressant à moi : — Mon cher adversaire, allons d'abord manger et boire, après quoi je serai votre homme !

J'acquiesçai. Nous mangeâmes et bûmes, puis nous nous embrassâmes.

— Hé ! dit Willy, je me rappelle parfaitement, maintenant. Ce fut, si je ne me trompe, une excellente manière de régler une affaire d'honneur.

Là-dessus, S... évoque d'autres souvenirs de la même époque.

— Vous receviez, dit-il à Willy, un courrier très volumineux à *La Plume*. C'était votre correspondance amoureuse.

— Pas possible ! — Je vous assure. Les autres rédacteurs recevaient des lettres que leur adressaient les abonnés de la revue. Deschamps, notre directeur, nous es-

timait en proportion du nombre d'épîtres que nous valaient nos articles. C'est pourquoi vous aviez recommandé à toutes vos petites amies de vous écrire aux bureaux de la revue. Et quand Deschamps vous questionnait sur le tas échappez des missives qu'elles vous envoyaient :

— Ça ? répondez-vous, c'est des lettres d'abonnés !

— Très bien ! très bien ! faisait notre directeur enchanté.

Willy se met à rire.

— Voilà pourtant, dit-il, comment s'édifie une solide réputation littéraire !

L'auberge de la Manche

C'est de cette appellation caractéristique que Vauban, à qui l'on doit la fondation du port de Cherbourg, qualifia tout de suite, en 1687, ce lieu propice que son génie sut si bien aménager.

M. Fallières qui, ces jours-ci, est allé dans cette ville pour saluer en mer le tsar et la tsarine, y a été précédé depuis des siècles par des chefs d'Etat illustres.

Henri IV s'y rendit pour glorifier l'héroïsme de la petite cité qui avait secouru vaillamment le joug anglais : Louis XVI y fut en 1789 ; l'impératrice Marie-Louise inaugura l'avant-port militaire, le 27 août 1813 ; le premier bassin fut inauguré le 25 août 1829, devant le Dauphin ; Charles X s'y embarqua pour l'exil en 1830 ; Louis-Philippe s'y montra en 1833 ; enfin, c'est à Cherbourg qu'eut lieu le débarquement en France des cendres de Napoléon.

Le président actuel de la République n'est pas d'ailleurs le premier président qui ait visité en grande pompe Cherbourg. M. Grévy fit ce voyage en août 1880, accompagné des présidents des deux Chambres, Léon Say et Gambetta, qui y prononça un discours fameux.

M. Loubet y fut, lui aussi, à la rencontre des souverains de Russie en 1900.

Terminons en disant que cet à Cherbourg que le tsar Nicolas II mit pour la première fois le pied sur la terre française.

Un pont à péage

Une des curiosités les plus amusantes des environs de Paris, est le pont d'Argenteuil.

A première vue, ce pont n'a rien d'extraordinaire. Mais si le promeneur s'avise de le passer, il rencontre à l'entrée ou à la sortie, un percepteur très spécial dont les fonctions évoquent le moyen-âge.

Le pont d'Argenteuil est en effet, un « pont à péage » jusqu'au 27 mars 1910.

On verra, pendant huit mois encore, les maraichers et les touristes payer péage en passant la Seine à Argenteuil.

C'est d'ailleurs grâce à une pétition adressée au ministre des travaux publics, et sollicitant de l'Etat le rachat de ce pont d'Argenteuil, que le fameux « péage » prendra fin au printemps prochain.

Aux termes des conditions de viabilité remontant à la construction dudit pont, le « péage » en effet, serait dû jusqu'en 1933 !

Exhibition

Les 21, 22 et 23 juillet furent jours de fête nationale en Belgique. D'innombrables affiches annoncèrent qu'on commémorerait l'anniversaire de l'inauguration du roi Léopold I^{er}.

Sur le champ de foire, les attractions ne manquaient pas. L'une d'elles était si piquante que nous sommes heureux de pouvoir en reproduire in extenso le prospectus !

OPÉRATIONS CHIRURGICALES sur personnes vivantes

AVIS AU PUBLIC

La Direction a l'honneur de vous

faire savoir que contrairement à ce qu'on a prétendu, il est inexact que M. et Mme K... se soient trouvés mal pendant l'amputation du bras gauche du sieur X...

Néanmoins, à partir de ce jour, un docteur et deux infirmiers seront attachés à l'établissement pour prodiguer leurs soins aux personnes que la vue du sang impressionnerait.

Les amputations données ici n'ont rien de commun avec celles qui ont été passées dans la salle de cinéma à Bruxelles.

Entrée 50 centimes

Pour ce prix relativement modique, on pouvait voir, dans un cinéma en couleurs, le docteur Doyen, très reconnaissable, opérer successivement l'amputation d'un pied, à lambeau (sic) l'amputation d'une jambe ; puis, l'ovariotomie.

Et les jolies Bruxelloises se pressaient vers la répugnante exhibition.

INFORMATIONS

Espagne et Maroc

Les opérations militaires à Melilla

L'Espagne va bientôt utiliser à Melilla un nouvel engin de destruction, inventé par le colonel Burgette.

Ce nouvel engin de guerre consiste en une grenade que l'on lancerait dans les rangs ennemis à l'aide d'une fronde, et les effets en seraient terribles. Le gouvernement emploierait à ce sujet, les montagnards de Tolède et d'Estramadoure, habitués à manier la fronde.

Le roi confirme que les opérations de Melilla commenceront samedi prochain.

Le gouverneur de Barcelonne prend toujours des mesures préventives, afin que l'ordre ne soit pas de nouveau troublé. Il a publié une ordonnance des plus énergiques.

Une violente canonnade est signalée sur toute la côte marocaine depuis Melilla jusqu'à Penon. On croit à une action sérieuse qui serait engagée, mais les détails manquent.

Les Maures ont attaqué de nouveau Alhucemas et Penon subissant de grandes pertes.

Un convoi de Melilla a essuyé une fusillade sans conséquences.

Le gouvernement espagnol vient de rejeter la demande du sultan de suspendre les hostilités contre la promesse par ce dernier d'envoyer une mehalla rétablir l'ordre dans le Rif. L'action militaire va donc continuer.

Il est exact que la fusillade a repris contre l'ennemi, très nombreux qui, depuis la veille, dirigeait le feu sur la place de Penon ; mais les Espagnols avaient réussi à le réduire au silence sans subir eux-mêmes aucune perte ; il a rectifié les positions qu'il occupait ; sur leurs retranchements les indigènes peuvent maintenant voir les rues de la ville en enfilade et ils dirigent le tir contre les points les plus vulnérables, ce qui démontre leur parfaite connaissance de la place où ils venaient précédemment vendre leurs produits.

Le conflit gréco-turc

La Gazette de Cologne publie un télégramme de Berlin dans lequel on déclare erronée l'assertion d'un journal du soir de Paris, suivant laquelle le gouvernement allemand blâmerait l'attitude de la Turquie. L'Allemagne a conseillé à Constantinople aussi bien qu'à Athènes une politique pacifique, mais n'est pas allée plus loin. Il est faux particulièrement de parler d'une démarche commune de l'Allemagne et des puissances protectrices. Une action commune de l'Allemagne n'a pas eu lieu et n'a même pas été envisagée. L'Allemagne (et on peut sans doute ajouter aussi l'Autriche-Hongrie), continuera à faire de leur propre initiative tout ce qu'elles pourront pour servir la cause de la paix.

Intervention de la Russie

On annonce que le gouvernement a reçu une note ottomane l'assurant que la Turquie n'a aucune intention agressive contre la Grèce et ne songe point à déclarer la guerre.

Les journaux insistent énergiquement pour que la Russie et les puissances interviennent et prennent même des mesures militaires si cela est nécessaire pour conjurer le conflit.

Inquiétude en Turquie

Les ambassadeurs ont emporté de leurs démarches amicales, lundi, auprès du grand vizir et du ministre des affaires étrangères, l'impression que le gouvernement turc est très modéré, mais très inquiet sur les conséquences mêmes de sa modération envers la Grèce par suite de l'effervescence populaire.

Contrairement aux bruits répandus de divers côtés, le gouvernement bulgare n'a jamais eu l'intention d'intervenir dans le conflit qui pourrait s'élever à propos des affaires crétoises.

Chine et Japon

Il se confirme que la Chine a fait savoir au Japon qu'elle consentait à l'établissement d'une voie large entre Antoung et Moukden, pourvu que le Japon renoncât à réclamer la police du chemin de fer et des privilèges miniers et autres dans la région.

La Chine craint, en effet, de voir une barrière militaire et commerciale étrangère s'élever à travers la Mandchourie. La Chine veut bien voir se développer la région au point de vue commercial, mais l'attitude du Japon lui paraît suspecte au point de vue militaire.

On est très pessimiste dans les sphères officielles. On dit que le Japon se permet tout parce qu'il a l'appui de l'Angleterre, et on fait tout pour éviter des violences.

Le tarif douanier américain

Le nouveau tarif douanier définitivement adopté par les deux Chambres américaines et signé par le président des Etats-Unis, est entré en vigueur le 6 courant. Toutefois la loi douanière dispose, que les pays dont les arrangements commerciaux ne contiennent pas de clause de préavis relatif à la dénonciation continueront à bénéficier des droits inscrits dans ces arrangements jusqu'au 31 octobre 1909 et que les pays qui ont conclu des conventions contenant une clause de préavis avec un délai d'une durée déterminée jouiront des droits insérés dans ces actes diplomatiques jusqu'à l'expiration dudit délai.

En conséquence, et par application de ces dispositions de la loi américaine les Etats-Unis n'ayant pas inséré de délai de préavis dans leurs arrangements avec certains pays, dont la France et la Suisse, les marchandises françaises visées dans ces dites conventions, cesseront de bénéficier à l'entrée aux Etats-Unis des droits qui sont prévus à dater du 1^{er} novembre prochain et réciproquement, à partir de la même date, les produits américains visés dans ces conventions cesseront de bénéficier des tarifs réduits qui leur sont applicables à l'entrée en France en vertu des dits arrangements.

Les Etats-Unis ayant stipulé un délai de six mois de préavis dans leurs accords avec l'Angleterre et l'Allemagne, et un délai d'une année dans leurs traités avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Hollande, les produits de provenance anglaise et allemande soumis actuellement aux droits réduits du tarif Dingley, conserveront le même régime douanier pendant six mois, à compter de la mise en vigueur du nouveau tarif, et ceux de provenance italienne, espagnole, portugaise et hollandaise pendant une année, à partir de la même date.

Nicolas II en Italie

Le tsar et le roi d'Italie, qui devaient d'abord se rencontrer à La Spezia, se rencontreront dans la mer Ionien-

ne, Nicolas II ayant exprimé le désir de visiter Messine et Reggio. La population des pays sinistrés, se souvenant de la noble conduite des marins russes lors du désastre, prépare au tsar un accueil enthousiaste. Un comité s'est constitué pour offrir au souverain russe une médaille d'or. Toute l'escadre italienne, qui sera en manœuvres pendant le mois de septembre dans la mer Ionienne, sera passée en revue par les deux souverains.

Les exploits de De Tham

Le courrier de Chine apporte les nouvelles suivantes, extraites du *Courrier de Haïphong* :

« De nouveaux actes de piraterie sont signalés dans le Phuc-Yen, où opèrent les bandes du Dé Tham. La bande de Ca Rinh s'est livrée à une seconde agression sur deux habitants d'Hanoi, à l'endroit même où M. Voisin avait été enlevé, près de Phu-da-Phuc, tandis qu'ils se dirigeaient vers Hanoi.

« Ca Rinh, habillé à la boer, et un de ses lieutenants, se levèrent de derrière un talus. Ca Rinh leur fit signe de s'arrêter, et au même instant, le lieutenant de Ca Rinh tira un coup de fusil qui frola le casque du conducteur qui reprit aussitôt en marche arrière à toute vitesse.

« Après avoir parcouru ainsi cinq cents mètres environ, salué par les coups des deux pirates, il fit demi-tour et partit en avant vers Phu-da-Phuc. Le reste des pirates se trouvait alors dans une pagode à cent cinquante mètres de la route.

« Un quart d'heure après leur arrivée à Phu-da-Phuc, les voyageurs virent arriver le résident de la province, M. Conrandy, qui, lui aussi, avait essuyé des coups de feu.

« M. Conrandy s'embarqua avec eux pour Phuc-Yen. Ils virent en passant les pirates travailler à des retranchements.

« En Annam, également la piraterie se fait sentir. A Phantiet, une trentaine de coolies travaillant sur la voie ferrée, sont allés dans un village, armés de marteaux, de couteaux et de bambous, et se sont introduits chez un riche annamite où ils ont volé 240 piastres en numéraire, ainsi que des bijoux et des effets.

« En se retirant, ils ont mis le feu à trois maisons. Les habitants du village ont réussi à s'emparer de trois de ces pirates, et l'un d'eux ayant opposé une résistance acharnée, est mort des coups qu'il a reçus. »

Le « Sirius » a franchi le Mont-Blanc

Dimanche a eu lieu le départ de Chamonix du ballon « Sirius », qui devait tenter la traversée du Mont-Blanc. Ce ballon emportait le capitaine Spelterini, le comte de Chateaubriand, M. Otto Dunke et notre excellent confrère Frantz Reichel, du « Figaro ». Depuis dimanche, on n'avait plus de nouvelles des aéronautes, et l'on n'était pas sans inquiétudes sur leur sort. Heureusement une dépêche est parvenue mardi après-midi, annonçant l'atterrissage du ballon sur le flanc du pic Ruscada.

Outre qu'elle calme les inquiétudes, cette dépêche annonce que Spelterini a atteint le but hasardeux qu'il se proposait : il est parvenu à planer au-dessus du Mont-Blanc. Rappelons que Spelterini en est à sa 550^e ascension et à sa 25^e montagne.

Voici la dépêche reçue :

« Locarno, 10 août. — Le « Sirius » a atterri sur le flanc du Ruscada, à 1.800 mètres d'altitude. La descente a été pénible. Il a fallu sept heures de marche et quatre heures de voiture pour arriver à Locarno.

« Le « Sirius » a traversé le Mont-Blanc en passant au-dessus des aiguilles Dru et Verte.

« Le ballon a atteint une hauteur maxima de 5.600 mètres. »

Le Ruscada est un pic des Alpes du Tessin, et Locarno est une petite ville suisse, située sur les bords nord-ouest du lac Majeur. La distance qui sépare Chamonix du pic Ruscada est d'environ 160 kilomètres, mais à vol d'oiseau.

Pour la septième fois, le célèbre aéronaute a franchi les Alpes. C'est peut-être le plus magnifique voyage qu'est accompli Spelterini. Son ballon a traversé les Alpes depuis la Savoie jusqu'à la frontière tessinoise.

Poussé d'abord par le vent du Sud-Ouest, le « Sirius » a passé contre le massif du Mont-Blanc et la chaîne des Aiguilles, pour pénétrer en Suisse entre le col de Balme et l'aiguille du Chardonnet.

Le Salon de LAéronautique

La liste des exposants au prochain salon de l'Exposition Aéronautique, que l'on nous a communiqué, comprend tous ceux qui ont un nom dans l'industrie des dirigeables et dans celle naissante de l'aviation.

C'est ainsi qu'en outre de dirigeables, nous verrons exposés les aéroplanes de Blériot, Farman, Delagrangé, Esnault-Perlier, Latham, Louis Bréguet, Wright et d'autres encore.

Les constructeurs de moteurs de dirigeables et d'aéroplanes sont également nombreux et parmi les premiers inscrits, il faut citer : la société des établissements Panhard et Levasor, les Etablissements de Dion-Bouton, Bayard-Clément, Renault Frères, Darracq, Anzani, etc....

Ainsi l'évolution continue. Nous avons vu celle de la bicyclette à l'automobile, voici maintenant, et ce n'est pas le moindre appoint, que nos plus grands fabricants d'automobiles ne se désintéressent pas de la locomotion aérienne.

Petites Nouvelles

On mande de Moulins, que Mme veuve Bardin, domiciliée à Bellanaves, vient de mourir à l'âge de 107 ans, Mme Bardin était née à Bellanaves le 11 juillet 1802. Elle a conservé jusqu'à ses derniers moments, une entière lucidité d'esprit.

Le duc des Abruzzes est arrivé lundi matin à Bahdepour, après avoir établi le record de l'ascension du mont Godwin-Austin, de 24.600 pieds de haut. Le temps était parfait, la température que le duc a rencontrée pendant l'ascension était de 15 degrés au-dessous de zéro. Le duc et ses compagnons sont en excellente santé.

Le croiseur « Pandora », parti au commencement de la semaine dernière à la recherche du paquebot « Waratta » est rentré à Durban sans avoir eu de ses nouvelles.

A Kobé (Japon) une très forte bourrasque a surpris la nombreuse flottille des barques affectées à la pêche du corail. 457 pêcheurs sont morts et beaucoup d'autres sont blessés.

CHRONIQUE LOCALE

TOUS CONTENTS !

C'est curieux comme il est des êtres extrêmement bien doués pour les tours de voltige !

Hier, notre ami Loubet n'était digne d'aucun suffrage : la feuille tournante ne lui reconnaissait aucun mérite ; aucun délégué ne pouvait égarer son vote sur ce nom !

Fi donc ! et pour étayer son petit système de dépréciation, la feuille qui tourne déclarait qu'on avait « assez d'orateurs qui lisent leurs discours ».

Ce n'était pas vrai pour M. Loubet, mais la feuille savait bien ce qu'elle faisait ; son intention n'était pas pure.

Et ce fut ainsi durant toute la campagne !

Ça n'a pas réussi, voilà tout, ce qui n'empêche pas, qu'avec une astuce

dont chacun reste ébahi, les acrobates dont l'incohérent verbiage est si réputé, applaudissent au succès de dimanche.

Les deux ou trois néo-radicaux ne doutent plus de rien.

Le *Quercinois*, sans ambage, reconnaît son échec.

« Le scrutin de dimanche est une rude leçon pour le parti libéral de Figeac », écrit-il.

Il regrette que des libéraux se soient associés aux deux ou trois néo-républicains dont nous parlons ci-dessus !

Cela prouve que par ailleurs, elle n'existait guère la netteté politique, n'est-ce pas ?

Le *Quercinois* dévoile ces dessous électoraux : nous, nous n'en savions rien...

Mais avec les agités du boulevard, nous aurions dû savoir qu'on doit s'attendre à toutes... grimaces.

LOUIS BONNET.

Ouverture de la chasse

Le ministre de l'agriculture vient de fixer l'ouverture de la chasse au 29 août pour le département du Lot.

Mairie de Cahors

Recrutement. — Formation de la classe de 1909

Le Maire de la ville de Cahors invite les jeunes gens nés du premier janvier au 31 décembre 1899, ceux eux des classes antérieures et les étrangers visés par les articles 11 et 12 de la loi du 21 mars 1905 de se présenter à la Mairie (Bureau Militaire), pour faire opérer leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1909 et indiquer les réclamations qu'ils ont l'intention de faire prévaloir devant le Conseil de révision.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rendu un arrêt relatif à la requête de M. Janin, contre un arrêté du Préfet du Lot, du 12 juin 1908, qui l'a suspendu de ses fonctions de maire de Vers, et contre un décret du 23 juin 1908, prononçant sa révocation.

Le Conseil d'Etat a rejeté cette requête.

L'évêque de Cahors en Cassation

M. Laurans, évêque de Cahors, a formé au greffe de la Cour d'Agen son pourvoi en cassation contre l'arrêt qui, sur appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Cahors, l'a condamné à une amende sans sursis. Il avait dans un mandement, provoqué directement les instituteurs publics du Lot à résister à l'acte par lequel la Commission officielle a, sur l'approbation du recteur, arrêté la liste obligatoire des ouvrages classiques, l'établissement de la liste constituant d'ailleurs un acte de l'autorité publique au sens de l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905.

OBSEQUES CIVILES

Mardi soir à 5 heures ont été célébrées les obsèques civiles du regretté Léon Delport, conseiller municipal.

Une foule énorme d'amis ont suivi le char funèbre qui disparaissait sous les couronnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Darquier, maire, Gayet, Paulus et Ressiguié, conseillers municipaux.

Un cimetière, au milieu de l'émotion ananime de la foule immense qui se pressait autour du cercueil, M. le docteur Darquier, au nom du conseil municipal, a retracé la vie du défunt, vie de travail, d'honneur et de loyauté.

M. Delport, que beaucoup pleurent comme on pleure un parent, mieux encore un ami, fut un brave homme, un cœur d'or, un fervent républicain.

Obligé de bonne heure à lutter avec les nécessités de l'existence, il suivit les diverses étapes de la carrière commerciale, gagnant l'estime générale par sa haute probité et sa loyauté imperturbable.

Delport gagnait à être connu et malgré son abord un peu rude, était plein de noblesse, de générosité, de sensibilité, de dévouement.

Atteint depuis près de deux ans d'un mal inexorable, il sentait sa déchéance physique, mais ne cessa jamais d'avoir l'âme sereine, se préoccupant seulement des fatigues qu'il créait à sa sœur aimée.

Au point de vue des idées et de la valeur du regretté Delport, voici en quels termes excellents il jugea l'homme :

« Ses convictions de libre penseur étaient fortes, dit-il, mais il n'en faisait point parade. Il était d'une admirable tolérance pour ceux qui ne les partageaient pas, et, s'il lui arrivait parfois de les affirmer, c'était avec l'accent de la plus vive conviction, certes, mais sans violence de langage et avec le désir de convaincre sans blesser. »

C'est une grande perte, messieurs, que nous éprouvons aujourd'hui. Au conseil municipal, Delport était un homme de bon conseil, et lorsque, dans une commission, un rapport lui était confié, on pouvait être sûr qu'il était marqué au coin du bon sens et que les intérêts de la ville y étaient ardemment défendus. Mais si cette perte est douloureuse pour la ville de Cahors, elle est irréparable pour ceux dont il fut l'ami. Ils garderont un souvenir ineffaçable de cet être discrètement dévoué, qui ne se liait pas facilement, mais qui, lorsqu'il s'était donné, se serait fait hâcher pour ses amis.

Je suis ici l'interprète du conseil municipal pour dire aux siens, pour dire à son père qui, sur ses vieux jours, éprouva la douleur la plus terrible ; à sa sœur, modèle d'abnégation et de dévouement, que nous pleurons avec eux, et que notre douleur serait atténuée en quelque mesure si son spectacle et sa sincérité pouvaient apporter quelque adoucissement à leur immense détresse. »

Au nom de la Libre-Pensée, M. Marmiesse adressa le dernier adieu au regretté disparu.

La foule très impressionnée défila ensuite devant le cercueil de M. Léon Delport.

Nous adressons à nouveau à M. Delport à M^{lle} Delport et à la famille nos plus vifs sentiments de condoléances.

La libération de la classe

On croit que la date de la libération de la classe vient d'être fixée par le ministre de la guerre au 25 septembre prochain.

Prélèvement d'échantillons

Judi matin, M. Berty, commissaire de police a fait procéder au prélèvement d'échantillons de lait.

Tous ces échantillons seront envoyés au laboratoire de Rodez aux fins d'analyse.

Manœuvre de garnison

Mardi matin, un bataillon du 7^e de ligne, accompagné par la musique, quittait notre ville pour se rendre à Vers, où il devait cantonner.

Dans la nuit de mercredi, les hommes de ce bataillon prenaient diverses formations de combat attendu qu'ils étaient informés par des éclaireurs que deux bataillons partis de Cahors à 2 heures du matin, marchaient sur Vers, dans le but de déloger de cette dernière ville, l'ennemi qu'ils avaient cantonné depuis la veille.

Après un repas sur le terrain de la

manœuvre, notre régiment regagnait Cahors mercredi soir pour réintégrer ses casernements.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral, sont nommés :

Institutrices titulaires

Mmes

Monsou, de Vers à Cahors, rue Fénelon (emploi créé).

Escrouzailles, de Limogne à Vers. Guirlande, de Gourdon à Limogne. Cadiergues, de Miers à Reyrevignes. Buzack, de Blanzac à St-Bonnet (Gignac).

Leygonie, de St-Palavy à Cavagnac. Chayroux, de Gramat à Souillac. Baldy Hortense, de Moussac (Gindou) à St-Pierre-Liversou.

Baldy Sarah, de St-Pierre-Liversou à Moussac (Gindou). Bédoué, de Lacabrette à Flaujac. Frayssy, de Valprionde à Montcuq.

Instituteurs titulaires

MM.

Lamothe, de Couzou à Montfaucon. Bédoué, de Lacabrette à Flaujac (Lalbenque).

Combarieu, de Montcuq à Castelnau. Nadal, de Cahors à Mercuès. Deilhaes, de Bretenoux aux Roques (St-Vincent).

Bladanet, de Reyrevignes à Issepts. Lagarde, de Montcuq à Léobard.

Aux membres de l'Association des viticulteurs du Lot

Nous recevons la communication suivante :

Le Conseil d'Etat a pris sa décision et le Lot reste exclu de la région Bordelaise.

Si j'ai pu faire partager mon opinion à tous les auditeurs qui ont assisté aux réunions préparatoires à la formation de l'Association, cette décision du Conseil d'Etat n'a aucune importance sur la vente des vins, sous condition que les viticulteurs vont s'organiser, il pourra se constituer un type commercial de vins du Lot qui fera sa place.

Jusqu'à ce jour les actes de l'Association n'ont pas eu un grand retentissement. Aurait-on par hasard, constitué un bureau ayant fait vœu d'inaction. Si la solution que j'ai présentée comme susceptible de favoriser la vente des vins du Lot, n'est pas conforme à toutes les opinions, qu'on en propose une autre ; mais que l'on agisse.

En attendant, les vins du Lot figurent à une dégustation foraine à Boulogne-sur-Mer, à défaut d'autre délégué de l'Association, je me propose d'aller sur place voir et me rendre compte de l'appréciation qui en est faite. J'en rendrai compte prochainement, en attendant, je demande au bureau de vouloir bien faire acte de vitalité et d'activité en indiquant quelles sont les mesures qu'il convient de prendre en présence de la décision du Conseil d'Etat.

H. TUZET.

La Fête des Vendanges à Bordeaux

les 11, 12 et 13 septembre 1909

Dans un de nos précédents numéros, nous avons parlé de la Fête des Vendanges que notre confrère la *Petite Gironde* organise à Bordeaux pour les 11, 12 et 13 septembre prochain, et dont les colossales proportions dépasseront les plus vastes manifestations populaires.

Dans un immense amphithéâtre édifié sur la place des Quinconces, 25.000 spectateurs pourront assister chaque jour à l'interprétation d'un merveilleux poème lyrique : *Bacchus triomphant*, spécialement écrit par

MM. Henri Cain et Camille Erlanger, les célèbres auteurs parisiens. Les artistes sont : M^{lle} Litvinne, de l'Opéra ; Chenal, de l'Opéra-Comique ; M. Muratore, de l'Opéra ; M^{lle} Régina Badet, de l'Opéra-Comique ; Irène Lovati, danseuse de la Scala de Milan ; Popinet, du Grand-Théâtre de Bordeaux.

Des masses chorales de plus de 600 chanteurs, un orchestre de 200 musiciens et un ballet de 150 danseuses forment l'effectif de *Bacchus triomphant*.

Nous donnons aujourd'hui l'analyse, malheureusement trop succincte, de cette œuvre remarquable :

1^{er} acte : *les Fêtes de la Terre*. — Au milieu du peuple en liesse, Bacchus et Cérés, après avoir célébré le vigneron et le laboureur, chantent ensemble la Terre sacrée et ses divins produits. Silène, les bacchantes et la foule enthousiaste, pas leurs chants et leurs danses, glorifient le « Dieu de la Vigne ».

2^e acte : *la Victoire de la Vigne*. — Tout fluit devant les hordes gothiques de Hunter qui viennent piller Burdigala (Bordeaux). Déjà le camp est installé et l'orgie barbare commence, quand une jeune fille sort des remparts, suivie de ses compagnes. Toutes portent une amphore sur l'épaule. En une scène pathétique, la vierge supplie Hunter d'épargner son pays et lui offre le vin des amphores, sang de la Terre, trésor de la vie ; Hunter et les siens, bientôt domptés par le divin nectar, cèdent aux prières des vierges de l'Aquitaine et lèvent leur camp, emportant sur leurs chariots la précieuse liqueur révélée à leurs sens enchantés. — Les cloches sonnent dans la ville dont tous les habitants célèbrent la « Victoire de la vigne ».

3^e acte : *les Saisons*. — C'est la fête du Vin. Le ballet des Saisons déroule ses quatre parties coupées d'hymnes. Sur le rythme de la « grande marche », page magistrale de Camille Erlanger, se déroule le cortège des chars de Bacchus et des Déesses et des chars symbolisant les productions agricoles. Les six cents voix des chœurs célèbrent le pays gironde :

Pays qui semble éclo d'un sourire de dieux. C'est l'apothéose aux mille cris de joie, aux danses et aux fanfares triomphales.

Le théâtre, merveille de charpenterie, a nécessité l'emploi de deux mille mètres cubes de bois ! La longueur de ses bancs est de douze kilomètres. — La vue de ce théâtre constituera un spectacle unique au monde.

Les places, toutes assises et numérotées, sont aux prix de 20, 15, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3 et 2 francs. On peut louer, sans augmentation de prix : A Paris, Agence de la Petite Gironde, 101, rue de Richelieu et au Hall des Grands Régionaux, 45, boulevard des Italiens. A Bordeaux, au Commissariat général de la Fête des Vendanges, 8, rue de Cheverus.

Bien spécifier la date choisie (11, 12, 13 septembre).

Vélo-sport

M. Souilhac, champion du Lot, fait publier la note suivante :

« Sous ce titre, M. Bailly, cycliste à Cahors, me donne un défi que je relève. »

Mon concurrent malheureux dans les épreuves du championnat de 50 kilomètres de Cahors à Concois, offre de se mesurer avec moi sur une distance de 50 à 100 kilomètres, et cela dans les environs de Cahors, de façon que les membres du V. S. C. puissent chronométrer.

J'accepte ce défi ; M. Bailly voudra cependant bien se donner la peine de venir à Saint-Céré pour courir ce défi, qui est fixé par moi à 150 kilomètres.

Il reste entendu qu'en aucun cas le titre de champion ne peut m'être enlevé.

Je crois qu'à Saint-Céré nous pourrions trouver un chronomètreur comme à Cahors.

J'attends la réponse pour fixer la date.

SOUILHAC,

Champion du Lot à Saint-Céré. »

Fête du quartier St-Urcisse dit des Badernes

C'est le 22 août prochain qu'aura lieu la fête du quartier St-Urcisse, autrement dit des Badernes.

Déjà les jeunes gens se préoccupent de l'organiser afin de lui donner l'animation et l'éclat des années précédentes.

Aussi osons-nous espérer que tout le monde tiendra à participer à son succès.

Le programme en sera donné ultérieurement.

Musique du 7^{me} de Ligne

PROGRAMME DU 12 AOÛT 1909

Le Flamand, (allegro)	Desailly.
L'Ambassadrice, (ouverture)	Auber.
Sur les Vagues, (valse)	Rosas.
Lakmé, (fantaisie)	Delibes.
Sans cervelle, (polka)	Auvray.

Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 11 Août, 1 h. 50 s.

Les Préfets chez M. Briand

M. Briand a reçu ce matin les Préfets de Seine-et-Marne, de la Saône, de la Loire, de l'Yonne, de la Savoie, de la Vendée, du Var, du Tarn-et-Garonne, des Deux-Sèvres, de la Haute-Savoie, du Tarn, de la Haute-Marne, de la Somme.

Retour du ministre

de la marine

Le ministre de la marine a communiqué à M. Briand ses impressions résultant de son voyage à Toulon.

En Crète

Une dépêche de la Canée déclare que le gouvernement crétois paraît vouloir donner satisfaction aux puissances, mais il devra attendre la fin de l'effervescence qui règne en Crète.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 12 Août, 1 h. 45 s.

L'Affaire Marix

Le tribunal correctionnel a condamné le capitaine Marix à 4 ans de prison, 100 fr. d'amende, Serès à 6 mois de prison et 100 fr. d'amende, Grenier 18 mois de prison et 100 fr. d'amende. Il a acquitté Léo Weill.

En faveur du Gouvernement

M. Briand a reçu de nouvelles adresses de félicitations de la part de conseils d'arrondissement, de conseils municipaux et de nombreux comités politiques.

AGENCE FOURNIER

BULLETIN DU Journal du Lot 15

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

III

La maison Dunbar, Dunbar et Balderby

Ses traits étaient fins et réguliers comme ceux d'une statue ; ses grands yeux bruns étaient beaux, d'autant plus beaux peut-être qu'une douce mélancolie tempérait leur éclat naturel ; ses cheveux bruns et lisses qui entouraient son front bas et large, avaient une couleur qu'une duchesse eût enviée. Le corps de la jeune fille, grand, élancé et flexible, donnait de la grâce et de la beauté à une pauvre robe en coton et à un col en calicot que plus d'une servante eût refusé de porter, et le pied, qui passait au-dessous de la jupe trop courte, était effilé et arqué comme celui d'une almée.

Il y avait quelque chose dans la figure de Marguerite, une expression indéfinie d'une nature vague et changeante qui lui donnait quelque ressemblance avec

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

son père, mais cette ressemblance était bien faible. C'était de sa mère que la jeune fille avait hérité sa beauté.

Elle avait hérité aussi de la nature de sa mère ; mais à sa douceur et à son bon caractère de femme se joignait en partie la résolution de son père, la force d'intelligence et l'énergie indomptable d'un homme décidé.

Marguerite était une belle et aimable femme, mais son ressentiment pour une grande offense devait être profond et durable.

— Marguerite, dit Wentworth, déposant sa pipe à côté de lui et regardant sa fille bien en face, je te contemple quelquefois au point de ne plus savoir que penser de toi. Tu parais contente et presque heureuse, bien que la vie monotone que tu mènes soit de nature à rendre folle plus d'une femme. N'as-tu pas d'ambition, ma fille ?

— Beaucoup, père, répondit-elle en quittant des yeux son ouvrage et fixant son père, beaucoup pour toi.

Le père haussa les épaules et poussa un profond soupir.

— C'est trop tard pour moi, ma fille, dit-il, le temps est passé... le temps est passé, et l'occasion avec lui. Tu sais combien j'ai travaillé et luté, et comment j'ai vu mes espérances détruites après m'être donné, pour les réaliser, beaucoup plus de mal que s'en donna jamais un homme patient. Tu as été une

bonne fille, Marguerite... une noble fille... et tu m'as été fidèle dans la joie comme dans la peine. La joie n'a pas été grande en comparaison de la peine, mais tu as tout supporté, tout enduré. Tu as été, à mon idée, la femme la plus fidèle qui ait jamais existé sur terre, mais il y a une chose pour laquelle tu n'as pas ressemblé aux autres femmes.

— Laquelle, père ?

— Tu n'as pas montré de curiosité. Tu m'as vu chassé et disgracié chaque fois que j'ai essayé de m'implanter quelque part ; tu m'as vu essayer tantôt un métier et tantôt un autre sans jamais réussir dans aucun. Tu m'as vu commis dans les bureaux d'un négociant, acteur, auteur, et simple paysan travaillant à la journée, et tu as assisté à l'insuccès de toutes mes tentatives. Tu as vu tout cela, et tu en as souffert, mais tu ne m'as jamais demandé pourquoi il en était ainsi. Tu n'as jamais cherché à découvrir le secret de ma vie.

Les larmes obscurcissaient les yeux de la jeune fille pendant que son père parlait.

— Si je n'ai pas cherché, cher père, dit-elle avec douceur, c'est parce que je comprenais que ton secret devait être pénible à avouer. J'ai passé des nuits entières à me demander quelle pouvait être la cause du malheur qui te poursuivait partout. Mais pourquoi l'aurais-je adressé des questions auxquelles tu

ne pouvais répondre sans souffrir ? J'ai entendu des personnes dire du mal de toi, mais elles n'ont jamais répété en ma présence les paroles qu'elles avaient prononcées une première fois (ses yeux flamboyaient à travers ses larmes en disant cela). Oh ! père, cher père, s'écria-t-elle, jetant tout à coup son ouvrage loin d'elle et s'agenouillant à côté de la chaise de Wentworth, je ne te demande pas de confidences s'il t'est pénible de me les faire, je ne veux que ton amour. Et crois bien, cher père, crois ceci : que tu aies ou non, confiance en moi, rien sur terre ne pourra jamais t'aliéner mon cœur.

Elle mit en parlant sa main dans celle de son père, et il la serra avec autant de force que la pâle figure de la jeune fille devint toute rouge de douleur.

— Es-tu sûre de cela, Marguerite ? demanda-t-il en se courbant pour rapprocher sa tête de la figure sérieuse de son enfant.

— Tout à fait sûre, père.

— Rien ne pourra m'aliéner ton cœur ?

— Rien en ce monde.

— Et si je n'étais pas digne de ton amour ?

— Il m'est impossible de m'arrêter à cette idée, père. L'amour ne se mesure pas sur les mérites de ceux que nous aimons. S'il en était ainsi, il n'y aurait pas de différence entre l'amour et la justice.

Wentworth sourit de dédain.

— Oh ! il n'y a peut-être pas grande différence entre les deux ; dit-il ; l'un et l'autre sont aveugles. Bien, Marguerite, ajouta-t-il d'un ton plus sérieux, tu es une noble et courageuse fille et je crois que tu m'aimes. Je m'imagine que si tu ne m'as jamais demandé le secret de ma vie, tu le devines assez bien, eh ?

Il observa attentivement la figure de la jeune fille. Elle courba la tête, mais ne répondit pas.

— Tu devines le secret, n'est-ce pas ? Parle sans crainte, ma fille.

— Je crains bien que oui, cher père, murmura-t-elle à voix basse.

— Parle, alors.

— Je crains que la raison pour laquelle tu n'as jamais prospéré, pour laquelle tant de personnes sont contre toi, ne provienne de quelque erreur commise il y a longtemps, bien longtemps, à l'époque où tu étais jeune et insouciant, où tu savais à peine l'importance de ce que tu faisais. Cette erreur, tu l'as expiée par la douleur et le repentir ; mais quand tu as voulu changer de vie et revenir au bien, le monde a refusé de te pardonner cette ancienne erreur. Est-ce cela, père ?

— C'est cela, Marguerite. Tu as bien deviné, mon enfant, quoique tu aies oublié un fait important. Quand je commis cette erreur, ce ne fut pas pour moi, mais pour un autre. Je fus poussé au

mal par un autre. Je ne profitai pas moi-même de ma faute et je n'espérais pas en retirer aucun profit. Mais, lorsque tout fut découvert, ce fut sur moi que tombèrent la ruine et la honte, tandis que l'homme pour qui j'avais fait le mal, l'homme dont j'avais été le jouet, me tournait le dos et refusait de prononcer un seul mot pour me justifier, quoiqu'il ne courut aucun danger lui-même, et qu'une simple parole de lui eût suffi pour me sauver. C'était bien dur, n'est-ce pas ?

— Dur, s'écria la jeune fille les narines frémissantes et les mains crispées ; c'était cruel, lâche, infâme !

— Dès ce jour, Marguerite, je fus un homme perdu. La société me flétrit de sa marque. Le monde ne voulut pas me laisser vivre honnêtement et l'amour de la vie était trop fort en moi pour songer à la mort. J'essayai de mener une vie déshonnée, une vie dissipée, folle, diabolique, parmi des hommes qui trouvaient en moi un habile instrument et surent s'en servir. Ils me menèrent à leur guise et m'abandonnèrent au jour du danger.

Arrondissement de Cahors

Belfort

Fête locale des 14 et 15 août. — Samedi 14 août, à 6 heures, arrivée de la musique; à 8 h. bal.
Dimanche 15 août, salve d'artillerie, réveil en musique; à 11 heures, bal; à midi 1/2, distribution des bouquets; à 2 heures, course de bicyclettes; à 3 h., bal et réception aux jeunes voisines; à 6 heures, apéritif; à 9 heures, illumination à giorno et grand bal de nuit; à minuit, grande farandole infernale.
Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

AVIS. — Tous les coureurs qui voudront prendre part aux courses de bicyclettes, sont priés de se faire inscrire avant dimanche à 1 heure, chez M. Bonnet forgeron.

Albas

Echo de la fête locale. — Dimanche, notre fête locale avait conservé son animation habituelle, jusqu'à six heures du soir, au moment où un violent orage vint interrompre complètement les amusements et la danse du grand bal champêtre.
Par suite de cette fâcheuse interruption, la journée du lundi devint le grand jour de fête.

Dans l'après-midi, les jeux divers et la danse en plein air reprirent de plus belle.
La grande course de vélocipèdes avait attiré beaucoup de monde et l'arrivée sur les bords du Lot des champions fut des plus intéressantes.

Le premier prix fut attribué avec honneur à M. Loumet, d'Arcambal; 2^e prix, à M. Gibert, de Cahors, et le 3^e prix, à M. Vincent, de Cahors.

La soirée s'est terminée par le brillant feu d'artifice qui n'avait pu être tiré la veille. Une belle retraite aux flambeaux s'en est suivie.

Les danseurs et danseuses ont clôturé les fêtes aux premières lueurs de l'aube.
Toutes les félicitations aux jeunes organisateurs.

Puy-l'Évêque

Démission. — M. Deltit, nommé récemment vétérinaire départemental, vient de donner sa démission de maire de Puy-l'Évêque et de conseiller d'arrondissement.

Prayssac

La Fête votive. — La commission des fêtes annuelles du 29 août s'est réunie ces jours derniers pour l'organisation des réjouissances et des jeux qui seront offerts cette année au public.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au Palais. — L'affaire instruite contre Fabien Leygues, le déserteur et cambrioleur de Saint-Félix, qui devait être inscrite au rôle des prochaines assises du Lot, sera correctionnalisée et appelée à l'audience de samedi prochain 14 août.

Libre pensée. — On nous prie d'insérer :

« M. le président de la société de Libre Pensée « l'Avenir de Cransac » vient de transmettre la lettre suivante à M. le secrétaire de la Libre Pensée « l'Émancipation figeacoise » :

« Monsieur le secrétaire,
J'ai l'honneur de vous informer qu'en présence du peu de temps disponible pour préparer l'ordre du jour du congrès et du concert avec le secrétaire fédéral de Decazeville, le groupe de Cransac a décidé de reporter au 3 octobre le congrès qui devait avoir lieu le 15 août.
L'ordre du jour vous sera adressé assez tôt pour être discuté dans une de vos réunions.
J'ai pris bonne note des noms de vos délégués, mais nous serions heureux de voir parmi nous, ce jour-là, le plus grand nombre possible de libres penseurs de Figeac. Il faut, par une action vigoureuse, nous faire connaître, à nos adversaires que, loin de diminuer l'idée pour laquelle nous luttons tous, fait des progrès sensibles dans notre féderation.
Veuillez agréer, etc.
Signé : D. HUGON. »

Capdenac-le-Haut

Adresse. — Le Comité républicain radical de notre commune vient de transmettre à M. Loubet, élu sénateur, l'adresse suivante :

« Le parti républicain a fait un grand pas en assurant votre magnifique succès.
Sommes heureux et offrons nos meilleures félicitations à notre haut représentant au Sénat. — Pour le Comité : Le président, signé, Longuet. »

Faycelles

Orage. — Un violent orage s'est déchaîné mardi sur nos parages; une pluie torrentielle, mêlée de quelques grêlons, a transformé nos rues en véritables ruisseaux. Les récoltes ni les vignobles n'ont été sérieusement endommagés.

La chaleur persiste à être étouffante.

Cajarc

Election municipale complémentaire. — Les réactionnaires de Cajarc, s'insultant libéraux, ne souffrent mot de cette élection municipale dont nous sommes pourtant à la veille. Espèrent-

ils donner le change et nous faire croire qu'ils s'en désintéressent.

C'est difficilement qu'ils y réussiraient, et si d'ailleurs notre esprit se laissait abuser, la campagne de lettres anonymes qui se poursuit actuellement à l'occasion de cette élection, nous aurait vite ramené à la réalité.

Toutefois, nous ne ferons pas injure à « tous nos adversaires » de les croire capables de pareilles infamies. La source en est connue et elle n'est pas près de tarir, la diffamation étant pour certains un besoin impérieux. Fort heureusement que le but poursuivi par les auteurs de ces lettres anonymes, celui de nuire, n'est pas le résultat obtenu, bien au contraire, car les honnêtes gens n'ont que plus d'estime pour les personnes en butte à la haine de semblables gens.

Lacapelle-Marival

Orage. — Lundi soir, vers huit heures et demie, un orage s'est abattu sur notre commune et les environs; la grêle, grosse comme de fortes noisettes, est tombée pendant un quart d'heure et a causé de grandes pertes aux récoltes encore sur pied.

La foire. — Voici les principaux cours pratiqués à notre foire de lundi 9 août :

An foirail. — Les gros bœufs de labour, de 800 à 1.000 fr.; les bœufs ordinaires, de 600 à 750 fr.; les bœufs d'élevage, de 300 à 500 fr., suivant grosseur; les vaches laitières, de 600 à 800 fr.; les génisses, de 300 à 500 fr., le tout la paire; les veaux de lait destinés à la boucherie, de 75 à 80 fr. les 100 kilos; la baisse persiste sur les cochons d'élevage; les cochons gras manquaient.

Place du Fort. — Les oisons pour l'élevage, 3 fr. pièce; les canards mûltres, 1 fr. 25; les ordinaires, de 60 à 75 cent.; le jardinage, très en abondance, était bon marché.

Marché à la volaille. — La grosse volaille se payait 1 fr. 50 le kilo; les poulets de grain, de 1 fr. 60 à 1 fr. 80; les canards, de 1 fr. 30 à 1 fr. 40; les lapins, de 70 à 80 cent.; le beurre de 1 fr. 30 à 1 fr. 40, le tout le kilo; les œufs, 75 cent. la douzaine.

Halle aux grains. — Blé, de 16 à 16 fr. 50; seigle, de 12 à 12 fr. 50; maïs, 16 fr.; blé noir, de 13 à 13 fr. 50; avoine, de 7 à 7 fr. 50, le tout le sac de 80 litres.

Latronquière

Foire. — Notre foire du 10 courant, favorisée par un beau temps, a été très importante. Tous nos marchés étaient bien garnis. Voici un aperçu de quelques cours :

Bœufs d'attelage, de 500 à 600 francs, vaches de trait, de 400 à 500 francs; veaux destinés à la boucherie, 95 centimes le kilo.

Cochons gras, de 47 à 48 fr. les 50 kilos; cochons pour l'engrais, de 50 à 80 fr. la pièce; cochons de lait de 15 à 20 francs pièce.

Poules, 90 centimes; poulets, 90 centimes; lapins domestiques, 45 centimes; beurre, 95 centimes, le tout le demi-kilo; œufs, 85 centimes la douzaine.

Moutons, de 20 à 25 francs; brebis, de 15 à 20 fr., le tout la pièce.

En somme, bonne foire pour les agriculteurs et commerçants.

Saint-Céré

Etat civil du 1^{er} au 10 août. — Nais-

sances : Urbain Mazet, rue de la Poste; Marie-Louise Estip, avenue Marceau.
Décès : Jeanne Ginibre, veuve Rossignol, cultivatrice, 84 ans, faubourg Lascabanes; Elise Felzines, s. p., 19 ans, rue Saint-Cyr.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Audience correctionnelle. — Le tribunal confirme tout d'abord le mandat de dépôt décerné contre un vagabond.

— 16 francs d'amende et les dépens sont infligés à un sieur Thomas, qui a commis un délit forestier.

— C'est ensuite une affaire de coups et blessures dont les circonstances ne paraissent pas suffisamment claires. Aussi le tribunal ordonne-t-il un supplément d'enquête.

— Autre affaire de coups et blessures. Nous sommes à Rocamadour. La saison d'Alvignac bat son plein. Les touristes affluent attirés par les curiosités du Quercy. De nombreux étrangers se rendent à Padirac. Pour les conduire vers les merveilles du Cause, les voituriers, chaque jour plus nombreux, sont là, épressés, trop épressés même. Entre ces voituriers qui s'arrachent les voyageurs, c'est une lutte sans trêve ni merci. Cette concurrence entre eux ne va pas toujours sans froissements, sans heurts. C'est ainsi que vers le milieu du mois dernier deux automédons ont eu maille à partir. L'un d'eux, Barges, a cinglé la figure de son concurrent Mazilles, de quelques coups de fouet complétés à l'arrivée au terme du voyage de quelques coups de pied. Il lui en vaut, après plaidoirie de M. Alibert, 16 francs d'amende avec sursis. Son patron civilement responsable quant aux frais seulement.

Une autre affaire peu banale. — Il s'agit ici d'une veuve Cayrol, habitant Bétaillé, qui a été expropriée il y a quelques années. Son mari, à la suite d'une

série de procès, a englouti tout l'avoir de la communauté. Arrivé au bout du rouleau, la vente des biens eut lieu à suite de saisie immobilière. La veuve n'a jamais accepté les décisions de justice et entend rester maîtresse des biens dont elle s'était trouvée dépossédée. Elle agit en conséquence, saccageant les plates-bandes maraîchères, coupant comme chez elle bois et récoltes sur pied. Les condamnations qui lui ont été infligées de ce fait n'ont pu la convaincre.

Dès qu'elle a purgé une peine, elle recommence ses exactions. Gendarmes et juges sont restés impuissants.

Un fort brave homme, acquéreur d'une partie de ses biens, le sieur C..., poussé à bout, lui a infligé une correction qui l'a conduit en correctionnelle et lui a valu il y a cinq ou six ans une condamnation.

Cette manie de la veuve Cayrol confie à la folie et crée une situation inextricable. La justice est impuissante à protéger les biens du sieur C... et, d'autre part, lorsque celui-ci veut faire respecter ses droits sans risquer de manger son bien dans des procès, c'est lui qui écope. C'est pourquoi, fatigué à la fin et en désespoir de cause, le sieur C... a cherché un moyen d'obtenir justice. La femme Cayrol ayant ces jours-ci renouvelé ses exploits, il l'a prise, lui a lié bras et jambes, l'a fixée à un arbre, après quoi il est allé prévenir les gendarmes, le juge de paix, le chef du parquet lui-même. Toutes ces formalités ont pris du temps. La veuve est restée quatre heures au soleil. Son cerveau n'en a pas souffert au point de fournir la solution définitive et c'est encore elle qui s'en tire avec les honneurs de la guerre puisque le sieur C... se voit aujourd'hui condamné de nouveau pour violences à 16 fr. d'amende. Une excellente plaidoirie de M. Alibert lui vaut néanmoins l'application de la loi de sursis.

Après cela, Beyssen, de Rocamadour, est condamné à 20 fr. d'amende pour infraction à la police des gares et Guillaume Louis, qui a voyagé en chemin de fer sans billet, à 16 fr. d'amende. Ce dernier avec sursis.

Enfin, Delroux, de Carennac, qui s'est livré à des voies de fait sur la personne de la veuve Roche, son ancienne servante, se voit infliger 16 fr. d'amende avec sursis également.

Gramat

Noyé. — Lundi matin, le nommé Pierre Leyrac, âgé de soixante-neuf ans, habitant à Soullac, s'est noyé dans une puits attenante à sa maison.

Leyrac avait été aperçu à cet endroit vers cinq heures et demie; son corps fut découvert à six heures; au lieu de le retirer immédiatement, les personnes présentes, obéissant à l'absurde croyance qu'on ne doit rien toucher sans la présence des autorités, attendirent l'arrivée des gendarmes pour procéder à cette opération.

Toute idée de malveillance ou d'accident étant écartée, on attribue la mort à un suicide.

Arrestation d'un vagabond. — La gendarmerie de Gramat a mis en état d'arrestation le nommé Malvey, âgé de quarante-deux ans, originaire de Montredon.

Après un court séjour à la prison de Gramat, cet individu a été dirigé sur la maison d'arrêt de Gourdon.

Le Bastid

Mort d'un vagabond. — Un certain Céret-Tuniqué, dit Elie, âgé de 74 ans, a été trouvé mort dans une grange appartenant à M. Goby, propriétaire à Boussac. L'expertise médicale a conclu à une mort naturelle.

Labastide-Murat

Foire du 9 août. — Notre foire a été passablement bonne. Beaucoup d'animation au champ de foire. Bœufs, brebis et agneaux s'y sont vendus avec une légère baisse de prix.

Mercuriale à la halle : Blé, 13 fr. 50 à 14 fr. 50; avoine, 7 fr. à 7 fr. 50; pommes de terre, 3 fr. 50 à 4 fr., le tout les 80 litres.

Volaille, 80 c.; canards, 70 c.; lapins, 40 c., le tout la livre.
Œufs, 70 c. la douzaine.

Dégagnac

Fête patronale de l'Assomption des 14, 15 et 16 août. — On nous prie d'insérer :

Samedi 14 août. — Réveil en musique; à sept heures du matin, salves d'artillerie; à huit heures, tour de ville en musique, distribution des biscuits et bouquets; à neuf heures du soir, retraite aux flambeaux.

Dimanche 15 août. — A sept heures du matin, salves d'artillerie; à deux heures du soir, tour de ville en musique; à trois heures, mât de cocagne, place de la Liberté; à trois heures et demie, jeux de la poêle et de la cruche, avenue de la Gare; à quatre heures, grandes courses de bicyclettes, distance 6 kilomètres; à cinq heures, course de chevaux; à six heures, départ du ballon « la Ville de Dégagnac »; à sept heures, bal de jour; à neuf heures, brillant feu d'artifice, brillante illumination, embrasement de la ville; à dix heures, retraite aux flambeaux, bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi 16 août. — Grand bal de jour, jeux divers.

Grande place réservée aux tourniquets, manèges, marchands forains (places gratuites).

Comme par le passé, le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité.

Thédirac

Fête locale. — Voici le programme de notre fête locale des 21, 22 et 23 août : Samedi 21 août. — A neuf heures, retraite aux flambeaux et bal.

Dimanche 22. — Réveil en musique; à six heures du matin, distribution des bouquets et gâteaux dans les villages; à onze heures, distribution dans le bourg avec toute la musique.

Le soir, à trois heures, jeu de la cruche; à trois heures et demie, jeu de la poêle; à quatre heures, course de bicyclettes, les coureurs qui voudront prendre part aux courses, sont priés de se faire inscrire chez M. Boisset, receveur-buraliste à Thédirac, avant le 21 août, droit d'inscription 50 centimes.

De cinq à six heures et demie, grand bal sur la place; à neuf heures, feu d'artifice et grand bal de nuit bien décoré et illuminé à l'acétylène.

Lundi 23. — De neuf à onze heures du matin, grand bal; à trois heures, jeu des petits goumards; à trois heures 1/2, mât de cocagne; de quatre heures à six heures, bal; à huit heures et demie, départ du ballon le « Santos-Dumont »; de neuf heures à minuit, grand bal, clôture de la fête par un réveil.

Souillac

Banquet et bal. — Samedi soir, un banquet de cent vingt couverts réunissait, dans la salle des fêtes de l'hôtel Moderne, les partisans d'améliorations locales et de propagande pour les beaux sites des environs de Souillac et de la région.

Le menu fut très apprécié. Pendant que les convives prenaient le café dans les salons de l'hôtel, la salle des fêtes était transformée en salle de danse.

L'orchestre composé d'excellents musiciens, faisait entendre les premières notes que la foule des invités — 350 personnes environ — se pressait pour l'ouverture du bal. Jusqu'à cinq heures du matin, l'entrain le plus cordial ne cessa de régner.

Nos félicitations à M. Hébrard pour l'organisation de cette belle fête.

Grottes de Lacave. — Les grottes de Lacave, qui viennent si heureusement compléter celles de Padirac, et qui attirent chaque année plusieurs milliers de touristes, nous réservent encore plus d'une surprise.

M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum de Paris, vient de communiquer à l'Académie des sciences une note de M. Armand Viré, qui vient de découvrir dans l'intérieur des grottes de Lacave une rivière souterraine.

Souconnée depuis longtemps, elle n'a pu être atteinte que ces jours-ci, au prix de grands travaux de déblaiement. Elle se poursuit sur plusieurs centaines de mètres de longueur et parcourt des galeries d'une merveilleuse ornementation.

C'est une nouvelle attraction pour ces grottes, qui constituaient déjà une des plus belles cavités souterraines du monde entier.

Chronique agricole

Conservation des Vins en Été

Tous les viticulteurs savent que les vins vinifiés dans des conditions défavorables ou mal équilibrés dans leurs principes constitutifs, sont très difficiles à conserver pendant la saison chaude.

En effet, la chaleur modérée à la propriété d'activer la vie de tous les ferments, bons et mauvais, et de favoriser leur multiplication.

Pour assurer la bonne tenue des vins, surtout des vins ordinaires, il faut chercher à éliminer, dès que possible, les ferments, cause de leur dépréciation.

Pour mettre en œuvre l'effet bonifiant de la chaleur, il faut d'abord profiter des avantages que présente le froid, une fois la fermentation finie.

A partir de ce moment la température du vin qui s'élevait jusqu'à 30 degrés et plus, descend progressivement aux environs de celle de l'air ambiant.

Cet abaissement exerce une influence des plus utiles sur la clarification en diminuant l'activité des levures et autres ferments qui se déposent au fond des récipients sous forme de lies.

Le viticulteur a même intérêt à favoriser le refroidissement de ses vins pour aider la précipitation desdits ferments, des matières albuminoïdes, des produits pectiques et autres, cause de leur trouble.

Il peut, de la sorte, procéder plus tôt au premier soutirage et séparer le liquide limpide des impuretés qui le souillent.

Il évite ainsi le développement des mauvais goûts et des diverses maladies que pourraient engendrer les mauvais ferments.

Il ne faut pas oublier que la plupart

des altérations proviennent, dans une large mesure, des conditions dans lesquelles se sont effectuées les vendanges et surtout la vinification.

Avec les progrès réalisés par la science œnologique, le viticulteur peut, même avec des vendanges quelque peu avariées, faire du vin de bonne tenue et franc de goût.

Il n'a qu'à ajouter à la vendange les éléments constitutifs qui ne sont pas en proportions suffisantes : acide tartrique, tanin et alcool, puis favoriser la fermentation par une addition de phosphate d'ammoniaque, après avoir tué les mauvais ferments par l'acide sulfureux.

Ceux qui ont résisté à l'action stérilisante de cet agent, sont éliminés par les soutirages.

Contrairement à ce qui se fait en général, nous ne saurions trop conseiller de pratiquer au moins trois soutirages de novembre à fin mars, surtout lorsqu'on désire conserver le vin pendant l'été et plus longtemps encore.

Tous les vins n'arrivent pas à se clarifier d'eux-mêmes. Certains ne peuvent se dépolluer normalement qu'après avoir été collés ou filtrés.

La majorité des vins blancs notamment ne prend la colle qu'après avoir reçu une addition de tanin (10 à 12 grammes par hectolitre).

Ces diverses opérations doivent être pratiquées avant fin mars.

En éliminant avant les châteaux les agents de contamination, on augmente les chances de bonne tenue et de qualité.

Signalons comme agent précieux de conservation, l'acide sulfureux obtenu par la combustion du soufre, soit, ce qui pour le propriétaire est plus pratique et plus commode, par l'addition de métabisulfite de potasse.

Les doses à ajouter à titre préventif sont de 2 à 3 grammes par hecto à chacun des deux ou trois premiers soutirages.

En soignant les vins comme nous venons de l'indiquer, on obtient une limpidité, une franchise de goût et une finesse irréprochables, qualités qui en font la valeur et en facilitent la vente.

Le propriétaire peut aussi diminuer les chances d'acidification en vaselinant les linges qui entourent les bonnets.

Chacun sait que les bonnets sont un siège de culture très favorable au développement du ferment de la piqure.

En rendant les linges imperméables par un trempage dans la vaseline, qui en bouche les pores, le ferment ne peut pas se développer et la piqure est écartée.

Il ne reste plus, pendant les soutirages, les collages ou les filtrages, qu'à faire usage d'un matériel très propre pour éviter toute chance de contamination.

Mentionnons enfin le chauffage ou pasteurisation qui est, sans contredit, le moyen le plus sûr pour prévenir et arrêter les maladies des vins à la condition toutefois de se servir d'un pasteurisateur perfectionné, assurant une stérilisation parfaite.

En prenant les précautions que nous venons d'énumérer, même sans avoir recours à la pasteurisation, on est certain de conserver le vin dans d'excellentes conditions, même par les fortes chaleurs estivales.

Nous pouvons ajouter que dans ces conditions, il gagnera en finesse et en bouquet par le développement d'éthers qui naîtront des combinaisons chimiques et des phénomènes physiques engendrés par la chaleur.

J. ARTIGALA,

Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Aude.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 14 Août

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Emile Bertin de l'Institut, La Lutte de vitasse et ses péripéties sur les lignes de paquebots transatlantique. — G^{ra} Geslin de Bourgogne, Gallifet. — Maurice Maindron, Dariolette (VII). — Georges Fonsgrive, La Liberté de l'Art. — Pommies de la Siboutie, Souvenirs d'un médecin de Paris (1789-1855), publiés par M. Joseph Durieux (III). — Baron Xavier Reille, Poésie. — Péladan, Deux Siècles de Beauté.

Les Miettes de la vie. — Les faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues

étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — Chronique financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Les Contes Portraits : La reine Charlotte, par Gainsborough. — Mme de Pompadour, par Boucher. — Mme Grasse, par Grasse. — Mme Bertier de Sauvigny, par Drouai. — La marquise de San Andrés, par Goya. — Mme Mazeray, par le baron Gros. — Mme Judith Gautier, par Sargent.

Souvenirs d'un Médecin de Paris : « L'Exclusif » ou le « Septembriseur », d'après une gravure du temps. — Les massacres de septembre, d'après Swobach D'sfontaines.

Les Morts : Le général de Gallifet, en 1879. — Fac-similé d'un autographe du général de Gallifet.

Actualités : M. J. Charles-Roux, président du Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique.

Les Souverains Russes en France : M. Fallières, président de la République, reçoit leurs Majestés impériales sur la digue de Cherbourg. — Le cortège arrive sur la digue de Cherbourg. — Les souverains russes et le président de la République assistant aux évolutions des sous-marins.

Les événements de Barcelone : Le boulevard de la Rambla. — Une maison bombardée au cours de l'émeute qui a éclaté à Barcelone les 26, 27 et 28 juillet.

Le Voyage des Parlementaires Français en Suède : Le garden party du palais royal. — Le roi de Suède s'entretenant avec ses invités.

L'instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.



LA HERNIE

La Méthode A. CLAVERIE de Paris est la seule à adopter pour le soulagement et la guérison de toutes les hernies.

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs et à nos lectrices souffrant de HERNIES, EFFORTS, DÉPLACEMENTS des ORGANES, etc... la présence dans notre région du grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE, fournisseur de l'Armée, de la Marine, des grandes Administrations de l'État.

Ses merveilleux appareils perfectionnés sans ressort sont les seuls qui se moulent admirablement sur le corps sans jamais se déplacer et sans causer aucune gêne même dans les métiers les plus pénibles.

Aussi est-ce un devoir pour nous de conseiller à ceux et à celles qui souffrent de se rendre aux visites de M. A. CLAVERIE, assurés qu'ils sont de trouver, grâce aux bons conseils de ce Professionnel de premier ordre, le soulagement immédiat et la guérison définitive de leur dangereuse infirmité.

Applications et essais gratuits de 9 h. à 5 h. à :

CAHORS, Dimanche 15 Août, Hôtel des Ambassadeurs.
FIGEAC, Lundi 16 Août, Hôtel des Voyageurs (Villa).
GRAMAT, Vendredi 20 Août, Hôtel de Bordeaux.

Ceintures ventrières CLAVERIE pour la guérison des Déplacements des organes chez la Femme.

Paris, 11 Août

Lasance d'aujourd'hui a été marquée par une hausse sensible du Rio, qui a été très demandé sur une importante diminution du stock du cuivre aux États-Unis. Le reste du marché s'est montré ferme, mais les affaires sont demeurées très calmes.

La rente française s'inscrit à 93,10. Les fonds russes sont bien tenus. Le 3 0/0 1891 est à 74,90, le 1896 à 72,80, le 5 0/0 1903 à 102,95, le 4 1/2 1909 à 96,90, et le Consolidé à 90,40.

L'Estérieure espagnole s'avance à 96,62, le Portugais à 62,95 et le Turc à 94,35. Nos établissements de crédit sont soutenus. La Banque de Paris se négocie à 1640, le Comptoir d'Escompte à 733 et le Crédit Lyonnais à 1282.

Dans le groupe des chemins français, le Lyonnais traite à 1280 et le Nord à 1685. Les obligations 5 0/0 de la ville de Kioto sont demandées à 496.

Les obligations 5 0/0 ou du Port de Bahia s'avancent à 467.

Paris

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Dimanche 15 Août 1909

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables du Mercredi 11 au dernier train du Lundi 23 Août, les billets Aller et Retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n° 2 et 103.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 23 Août.

Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux Familles de s'installer sur une des Plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C^{ie} d'Orléans d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 Octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Ligne de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest) exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les Côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2^e cl. et de 120 fr. en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (Aller et retour) n'excède pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 en 2^e et 1^{re} classes par kilomètre en sus. Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples.

Au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus. Les billets de Pèlerinage donnent droit

à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 100 fr. en 1^{re} classe, et 75 fr. en 2^e classe.

2^o Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1^{re} classe, et 0 fr. 09072 en 2^e classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2^e à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

VACANCES 1909

La montagne

En Auvergne : La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vie-sur-Cère, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacaue, etc.

Aux Pyrénées : Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès-Gazost, Canteros, Luz (Gavarnie), Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

Bains de mer

Côtes sud de la Bretagne : Pornichet, La Baule, le Pouliguen, Le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez, etc.

Golfe de Gascogne : Arzacq, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Gouthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais : La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix très réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 0/0 suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

SAISON D'ÉTÉ

Vacances 1909

Billets d'aller et retour Collectifs de famille

En 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés du 25 juin au 1^{er} Octobre aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1). Validité : jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et de 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire. Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à aller et à leur retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 75 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

Facilités données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o Billets d'aller et retour individuels. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublae-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 0/0 suivant la classe et le parcours.

2^o Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ :

a) Saison de Printemps. — Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 Juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) Saison d'Été. — Du 25 Juin au 1^{er} Octobre. Validité : jusqu'au 5 Novembre. Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 0/0 pour la 4^e et de 75 0/0 pour la 5^e et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'Été, les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à aller et à leur retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rospendon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour

Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai-d'Orsay à Savenay et retour, via Tours : 1^{re} classe 55 fr. 50 — 2^e classe 37 fr. 40.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

10, Rue du Lycée

À côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile, Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté

pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants

Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée

des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et

fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à

du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements

ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

« Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites

algues ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Docteur ORSAY, de la Faculté de Médecine de Paris, 5, Boulevard Orsano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS

Dépot dans toutes les Pharmacies

(SERVICE D'ÉTÉ 1909)

Table of train schedules for the Orléans railway system in 1909. It includes routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and various local services. The table is organized into several columns for different routes and includes departure and arrival times, as well as class prices. Key routes include Paris to Toulouse via Cahors, Cahors to Libos, and Cahors to Capdenac. Local services are also detailed for areas like Sarlat, Gourdon, and Aurillac.